



Abricot des Baronnies



Regroupant 87 communes de la Drôme, du Vaucluse et des Hautes Alpes, en grande partie sur le territoire du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Un fruit de montagne

Avec une altitude minimale des parcelles de 200m



Un verger entretenu

Les abricotiers font obligatoirement l'objet d'une taille annuelle, hivernale ou en vert.

Des infrastructures agroenvironnementales

- Une surface en infrastructures agro-écologiques au sens HVE supérieure ou égale à 10 % de la surface de l'exploitation (landes, prairies permanentes, bordures de champs non productives, arbres isolés...)
- Au minimum un nichoir à oiseaux ou à insectes pollinisateurs par hectare et au minimum un par exploitation.







Une densité

de plantation

Maximum 670 arbres à l'hectare

Une fertilisation azotée plafonnée

Maximum 120 unités d'azote/ha/an par unité culturale, avec 60 unités maximum par apport



Des vergers av<mark>ec un</mark> couvert vég<mark>étal</mark>

- Le couvert végétal doit être entretenu ou un travail du sol doit être effectué une fois
- Une couverture végétale hivernale des sols est recherchée. Aucun travail du sol n'est effectué entre le 15 octobre et le 15 février.



Treize variétés autorisées

15 juin 1er juillet 15 juillet 1er août Rosé de Provence

Lido Digat Ladycot Sefora Delicecot Bergeval Bergeron

Orangered Bergarouge Orangé de Provence Anegat Oscar



















Récolte

Contenants de récolte : 15 kg maximum

Rendement plafonné pour garantir la qualité: inférieur à 25

tonnes/ha



Couleur à la récolte
Une couleur de fond
minimale est
demandée pour éviter
toute récolte précoce.

Et de la récolte

Expédition

Teneur en fructose à l'expédition un taux de sucre moyen supérieur à 12°Brix (11,5 pour Bergeron)

Délai entre la récolte et l'expédition finale Inférieur à 14j



Notre signature : le "blush", coloration rouge sur l'abricot



Pourcentage de blush sur au moins 15 % de la surface de l'épiderme sur au moins 50% des fruits.









is to commercialisation





